



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

François de RUGY  
Ministre de la Transition Écologique et Solidaire  
Hôtel de Roquelaure  
246, Bd Saint-Germain  
75007 PARIS

Dossier suivi par : Pierre Maigre  
Nos réf. : YV\_ABD\_1217

Rochefort, le 17 décembre 2018

*Cher*

Monsieur le Ministre,

Un projet de parc photovoltaïque adossé à la création d'une unité de méthanisation, sur 397 hectares de la commune Le Cros (34), nous inquiète fortement.

Ce projet, porté par la Société ARKOLIA, est situé au cœur d'un site classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, dans une zone "Natura 2000". Il impacterait directement 6 ZNIEFF de type 1, et une ZNIEFF de type 2 (plus trois autres 3 autres dans un rayon de 5 Kilomètres). Par ailleurs, le terrain concerné constitue une zone de chasse primordiale pour le couple d'Aigles royaux nichant à proximité, et donné comme étant le plus productif du Massif central. Outre la destruction des paysages reconnues au niveau mondial, et d'un patrimoine naturel européen, la création de l'unité de méthanisation entraînerait la consommation "d'une quantité d'eau importante- environ 80 000 m3 par an" (données ARKOLIA).

Facteur aggravant, nous avons des doutes sérieux sur la déontologie de la société ARKOLIA qui a utilisé abusivement le logo de la LPO dans ses documents de présentation du projet aux Élus et aux administrations, laissant entendre à tort l'existence d'un partenariat. D'autre part ARKOLIA fait également état d'une délibération prise en faveur du projet par la Communauté de Communes du Lodévois-Larzac, alors que cette collectivité territoriale n'a pas délibéré à ce jour, et que ce dossier n'est même pas inscrit à l'ordre du jour des prochaines réunions.

Le succès du développement des énergies renouvelables, auquel la LPO est attachée, nécessite de ne pas laisser les projets néfastes se réaliser (artificialisation des sols, destruction des espèces). Car c'est toute la politique de la transition énergétique qui s'en voit décrédibilisée. Je me permets d'espérer une position claire et ferme de l'Etat le plus en amont possible, afin d'éviter des années de tensions et conflits, notamment devant les juridictions compétentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes respectueuses salutations.

*bien  
amicalement,*

Allain BOUGRAIN DUBOURG

Président

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

BirdLife  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel